



Éclaircissement pour vendre une maison

Par **gillous_old**, le 13/11/2009 à 11:01

Bonjour,

Voilà je recherche plus une confirmation qu'autre chose :

Actuellement ma maison est en vente j'en veux 95000€ net vendeur elle est chez un notaire qui lui la met en vente 99200€ j'aimerais savoir si je la vend directement (c'est à dire que la personne intéressée vient me voir directement chez moi et non le notaire.) est se que je doit donner les 4200€ au notaire quand même ou est ce le même principe que pour une agence immobilière et que du fait je ne lui doit rien.

Merci par avance de vos réponses cordialement Gillous